



En partenariat avec le **GEP**SO (Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux); l'**AH-PJM** (Association pour l'Histoire de la Protection Judiciaire des Mineurs); l'**AREHSS** (Association Régionale pour l'étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale).

Réunion du Comité de Pilotage - Projet régional d'histoire "HANDICAP"

« Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ? »

7^{ème} Réunion du jeudi 4 décembre 2014

Siège de RÉALISE 4 boulevard du Maréchal Lyautey, 54519 - Villers-les-Nancy

Rédacteur : Jacques Bergeret

Organismes engagés - Composition actualisée du Comité de Pilotage

PUBLIC

- **CONSEIL GÉNÉRAL de Meurthe-et-Moselle: Docteur Marie-Hélène TERRADE** Directrice Service Personnes Handicapées.
- **ÉDUCATION NATIONALE: Jacques MARCHAL**, Inspecteur chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés.
- **GEP**SO (Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux) : **Denis BUREL** Délégué inter-régional Nord Est du Gepso. / **Jean-Luc BOISSAY** Directeur Pole Enfance au Centre social d'Argonne (55), membre du Conseil Scientifique du Gepso. / **Yves LECRIQUE** Cellule communication du Gepso.
- **IHCE** – Institut d'Histoire Culturelle Européenne Bronislaw Gérémeck : **Didier FRANCFORT**.
- **UNIVERSITÉ DE LORRAINE - CRULH** (Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire): **Étienne THÉVENIN** Maître de conférence HDR en histoire contemporaine.

PRIVÉ

- **ADAPEI DES VOSGES** : **Georges ANDERLINI**, administrateur, responsable de la communication.
- **AEIM** (Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux de Meurthe et Moselle) : *décision unanime du CA fin 2014 mais en attente du représentant mandaté.*
- **AFAST (54)** Association Familiale d'Aide et de Soutien aux Travailleurs handicapés mentaux) : **Jean-Pierre BLAIE** Président.
- **ALFOREAS** (Association Lorraine de Formation et de Recherche en Action Sociale). IRTS de Lorraine (54-57) (Institut Régional du Travail Social) : **Hervé FRÈRE** Cadre de formation
- **APF Lorraine** (Association des Paralysés de France) : **Raül MORALES-LA-MURA**. Direction régionale Metz (57).
- **AREHSS** (Association Régionale pour l'Étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale) : **Sylvio CICOTELLI**, Président.
- **ASSOCIATION DES SOURDS de la Malgrange (54)** : **Jacques PATARD**. Cadre à L'Institut des Sourds, **Carole ZANNIER** responsable du Service éducatif.
- **CEMEA-Lorraine** (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active): **Valérie EPHRITIKHINE**, responsable de formation.
- **CMSEA (57)**. Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et des Adultes : **Abdelali FAHIME**. Directeur pédagogique de l'association.
- **CNAHES-Lorraine (Région)** : **Marie-France BLANPIN**, **Hans MAZETIER**, **Jacques BERGERET**.
- **ESAPH (54)** (Association d'entraide et soutien aux personnes handicapées mentales à domicile) : **Jean-Pierre BLAIE** Président.
- **ESPOIR 54 (handicaps psychiques)** : **Marie-Claude BARROCHE** Présidente.
- **GIHP (54)** : **Vincent HAREL** Administrateur (et *Animateur Handicap54*).
- **OHS (54)** : **François Richard JOUBERT**. Administrateur.
- **RÉALISE (54)** (Association de Sauvegarde de l'enfant - de l'adolescent - de l'adulte (*à sa création : Réalisation pour les Enfants et Adolescents d'une Libre Insertion Sociale par l'Éducation*)) : **François Richard JOUBERT**. Administrateur.
- **COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT LORRAINE (pour les 4 associations départementales)** : **Christophe DABESCAT** (étudiant Master d'histoire contemporaine travaillant sur la thématique handicap en rapport avec le projet).

MEMBRES ASSOCIÉS

- **Carl LAZZARELLI**, animateur de la Fabrique 54.

CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT CNAHES NATIONAL

- **Bernard HECKEL** Président.
- **Jean-Christophe COFFIN**, Maître de conférences à l'Université Paris-Descartes, laboratoire d'éthique médicale et chercheur associé au Centre Alexandre-Koyré.

Excusés : Jacques Marchal, Denis Burel, Jean-Luc Boissay, Yves Lecrique, Jean-Pierre Blaie, Hervé Frère, Marie-Claude Barroche, Carl Lazzarelli, Georges Anderlini

Présents : Marie-Hélène Terrade, Étienne Thévenin, Constance Blouim (représentant Didier Francfort), Pauline Jaillet (représentant Raül Morales-la-Mura), Jacques Patard, Valérie Éphritikhine, Vincent Harel, François Richard Joubert, Christophe Dabescat, Jacques Bergeret.

Invités excusés : Pascal Colin Directeur de l'Association Tremplin de St. Amé (88). Paul Orel président de l'association Ste. Camille de Velaine-en-Haye. Kévin Goeuriot, historien et enseignant en histoire-géo en collège à Metz ; Antony Caps, conseiller général intéressé par le projet. Jean-Pierre Boissonnat (DG CAPs Rosières-aux-Salines).

Ordre du jour :

1. Mise en commun des démarches entreprises par les uns et les autres depuis juin et point de situation général (en particulier les efforts de recrutement de jeunes volontaires du Service Civique).
2. Les outils de communication (diaporama / plaquette / site internet...).
3. Participation à la Biennale du Handicap (5^e et surtout 6^e édition 11/2/15-11/2/16) : notre réponse à l'appel à projet.
4. Élaboration d'un plan d'action 2015 + 1^{er} calendrier prévisionnel.
5. Questions diverses.

1 - Mise en commun des démarches entreprises par les uns et les autres depuis juin et point de situation général.

Discussions en cours.

Si le CA de l'AEIM (54) s'est prononcé à l'unanimité en faveur du projet, l'association n'a pas encore désigné son représentant au Comité de Pilotage.

La direction du Centre Hospitalier de Ravenel à Mirecourt (88) sollicitée, et malgré une visite sur place, a répondu qu'elle ne s'engage pas.

Le DG de J.B. Thiery (54-Maxéville) doit aborder la question de la participation de l'association avec le nouveau président.

Les discussions sont toujours en cours avec le CG.54 pour déterminer, avec le nouveau président, les formes que pourront prendre le soutien de la collectivité. Mme. Terrade précise que cela est en train de se faire.

Participation de la première volontaire du Service Civique recrutée dans la région sur le projet par l'APF au colloque CNAHES aux Archives Nationales de Pierrefitte (27/11/14).

Pauline Jaillet, mandaté aujourd'hui pour représenter l'APF en l'absence de Raül Morales-la-Mura, a pu participer au titre de sa formation au colloque national du CNAHES "Pourquoi faire de l'histoire dans le champ du travail social ?" qui s'est tenu aux Archives Nationales de Pierrefitte récemment inauguré par le Président de la République.

Pauline Jaillet explique que n'étant pas du tout dans le social auparavant puisqu'ayant commencé une année aux Beaux-Arts en arts plastiques et souhaitant changer d'orientation, elle a trouvé un peu par hasard le Service Civique qui lui est apparu préférable à une année sabbatique ; recrutée par l'APF elle a l'intention de passer le concours pour engager une formation d'Éducateur Spécialisé. La mission qui lui est confiée au sein de l'APF et dans le cadre plus large du projet régional d'histoire « handicap », offre l'opportunité de mener un travail qui va dans cette direction. Comme prévu dans l'économie générale adoptée, d'autres moments de formation et de rencontres auront lieu avec d'autres volontaires à venir, et des étudiants qui s'engageront à faire quelque chose dans le cadre du projet.

Salon Autonomique Grand Est 16 octobre 2014.

Conférence grand public.

La conférence grand public prévue n'a pu se tenir comme prévu suite à une confusion de l'organisation ; dirigé par les organisateurs vers un espace forum où se tenait une conférence qui dépassait d'une demi-heure l'heure qui nous était impartie, nous avons su trop tard que nous étions prévus à un autre lieu du hall d'exposition ; la conférence a pu se faire à deux reprises en petits comités avec des personnes intéressées, en utilisant un diaporama.

Handisport-Lorraine.

La rencontre avec Michel Delpuech, responsable régional Handisport, et de son épouse Léone Delpuech, présidente Handisport Meuse a été fructueuse. Il existe une association par département. Jean-Marie Donatello

est Président de Moselle (les départements 57 et 58 ont été les premiers à avoir créé une association handisport en Lorraine). Michel Delpuech a pu présenter le diaporama le lendemain lors d'une réunion régionale. Cela conduira à la décision de l'engagement d'Handisport-Lorraine qui a désigné Christophe Dabescat pour le représenter au Comité de Pilotage.

Ressources humaines : la piste ORANGE.

Contact avec les exposants. Il en ressort la possibilité de soumettre le projet régional d'histoire « handicap » à Mr. Francis Jacquerey responsable du Mécénat des Compétences et de la Fondation ORANGE pour savoir s'il est éligible au mécénat. En effet, un projet retenu peut bénéficier d'un appui en la personne d'un cadre pas loin de la retraite qui peut être mis à disposition sur une période déterminée à ¾ temps, le cadre demeurant au travail 1/4 temps chez Orange. Cette piste pourrait être explorée en 2015 au sujet des questions de communication et de conservation informatiques.

Accompagnement et coordination : CNAHES national - CNAHES-Lorraine.

A la demande de Jacques Bergeret, la coordination entre le CNAHES national et la délégation Lorraine sera assurée conjointement à partir de 2015 par une cellule d'accompagnement composée de : Bernard HECKEL Président national du CNAHES pour la dimension institutionnelle et de Jean-Christophe COFFIN (Universitaire), plus particulièrement par rapport aux questions de fond concernant le projet régional d'histoire et la préparation du colloque national du CNAHES prévu fin 2015 en Lorraine.

Une première réunion de cadrage est prévue début janvier à Paris pour préparer le débat de présentation du projet en Conseil d'Administration du CNAHES.

Jean-Christophe Coffin, 45 ans, maître de conférences à l'Université Paris-Descartes, laboratoire d'éthique médicale et chercheur associé au Centre Alexandre-Koyré. Ses travaux portent sur la question de l'hérédité des folies et sur l'étude des politiques de prise en charge des malades mentaux (XIXe-XXe) en France et en Italie. Ex. « Stigmatisation et dégénérescence. Le vocabulaire psychiatrique aux XIX^e et XX^e siècles ». / « Les neurosciences vues par les « psychiatres d'en bas » autour des années 2000 ».

Il est notamment : Membre du Comité de rédaction de la revue scientifique, interdisciplinaire, transversale et européenne ALTER de recherche sur le handicap. Alter est une revue à comité de lecture, européenne, bilingue, de sciences humaines et sociales sur le handicap et les altérités. Éditée par ELSEVIER MASSON, elle est publiée par ALTER (Société Internationale pour l'Histoire des Infirmités, Déficiences, Inadaptations, Handicaps...) avec le soutien de l'Institut Fédératif de Recherche sur le Handicap. Alter a été choisi comme titre emblématique, c'est un mot latin polysémique qui vise ce qui est ou apparaît différent, qui est transformation et donc, qui laisse ouvertes les questions de la nature et de la forme des différences et des transformations.

2 - Les outils de communication (diaporama / plaquette / site internet...).

Diaporama : Un premier outil de communication a été réalisé par le CNAHES-Lorraine pour le salon Autonomic Grand-Est. Il permet de bien expliciter le projet. Il a été utilisé avec un groupe d'environ 150 étudiants de l'IRTS de Lorraine, site de Ban-St.Martin/Metz

* Projection du diaporama qui donne lieu à divers échanges qu'il n'est pas nécessaire de reprendre dans le présent compte-rendu.

Flyer : Une esquisse de flyer est projetée. Elle donne lieu à discussion, ce qui était recherché avec des développements qui marquent bien combien les considérations éthiques se transforment selon les périodes historiques, non seulement lointaines, mais dans la modernité même.

La maquette est à retravailler, en particulier parce qu'elle utilise le logo visuel classique utilisé pour les toilettes publiques ou de stationnement pour handicapés qui met l'accent sur la mobilité réduite, mais qui n'exprime pas la diversité des handicaps. Il faudrait utiliser les différents logos bien établis maintenant témoignant de cette diversité. Un nouveau projet travaillé au sein d'un petit groupe avec Carl Lazarelli devrait pouvoir être présenté lors du prochain CoPil, ce qui n'a pas pu se faire compte-tenu du congrès national de Nancy sur l'épilepsie qu'il contribuait en première ligne à préparer avec l'OHS.

Vincent Harel suggère de mobiliser quelqu'un ayant des compétences artistiques. Pauline Jailliet signale que Raül l'a choisie aussi pour donner une touche artistique au colloque. Mr. Joubert propose d'utiliser les logos officiels agréés. Mme. Terrade et d'autres participants soulignent la difficulté pour représenter le handicap non visible. Mr. Joubert note que l'opération S3A montée par l'UNAPEI est très bien relayée localement par l'AEIM, avec un travail important réalisée par Coralie Vincent. Un nouveau logo avec deux visages de profil l'un dans l'ombre

et un plus clair est maintenant officialisé, avec une stratégie de S3A qui va bien avec celle de l'inclusion : les personnes qui portent ce « pins » ont reçu une formation à l'accueil (au sens large) de personnes en difficulté cognitive au départ (l'initiative est partie de l'UNAPEI), mais d'une manière générale de difficultés de repérage, de positionnement selon les situations, de difficultés pour établir un contact. Et ces personnes en difficulté peuvent venir en confiance vers les porteurs de ce badge à leur service. Cela peut s'apparenter à ce que chacun peut voir dans les périodes de vacances avec les « gilets rouges » de la SNCF qui sont là à disposition du public pour aider les voyageurs qui n'ont pas l'habitude de voyager par le train, qui plus est dans une période compliquée par des imprévus : trains supplémentaires, changements de quai inopinés, etc. Ces personnes bienveillantes ne répondront pas par une pirouette du genre « vous voyez bien que c'est affiché ! » mais feront le nécessaire pour répondre aux inquiétudes. Ce « pins » pose au plan éthique un problème intéressant qui rejoint la problématique du handicap non visible : il suppose que la personne porteuse d'un handicap non visible le révèle, mais à quelqu'un dont elle sait qu'il est capable de faire une gestion humaine et avertie du fait de la formation de ces agents. En Meurthe-et-Moselle, aux dernières nouvelles, 24 communes ont décidé de former un fonctionnaire identifié par le « pins » à ce type d'accueil. Quelques magasins peuvent aussi être signalés : ex. Leroy Merlin, C&A avec le signalement d'une caisse. Cette action est intéressante car elle pourrait donner lieu à un élargissement envers des personnes âgées en difficulté de repérage de pouvoir trouver un interlocuteur particulièrement prévenu et formé dans l'esprit de l'inclusion. Ce sont les valides qui se mettent à disposition pour faciliter pour les personnes en situation de handicap de vivre parmi nous. Autre exemple, concernant les traumatisés crâniens, surtout ceux qui ont eu des lésions cérébelleuses qui leur donne souvent une démarche syntaxique peu assurée qui les fait confondre avec des gens en état d'ébriété. Il arrive que les forces de police s'intéressent à cette personne en l'abordant comme quelqu'un en état d'ébriété. C'est très mal supporté par la personne handicapée et souvent vigoureusement parce que beaucoup de traumatisés crâniens ont des troubles neuro-psychologiques et souvent des bouffées imprévisibles ; mais les forces de police n'ont pas l'habitude et n'aiment pas qu'on ait des réactions imprévisibles avec elles, et par conséquence, la situation s'envenime. C'est pourquoi l'association des traumatisés crâniens a fabriqué une carte d'identité de traumatisé crânien, au dos de laquelle il y a quelques explications. En conclusion, le handicap non visible conduit sur le plan éthique à ce que ce soit à la personne handicapée de dévoiler et dire, mais il s'agit de la sécuriser en produisant une indication permettant de désigner la personne à qui elle peut révéler en toute sécurité et confiance, sa situation particulière, pour obtenir en échange qu'il en soit fait le meilleur usage. Aux USA, une des plus grosses associations de sourds a décidé que tous ceux qui consentaient portent un badge « je suis sourd ». Cette question est tout à fait contemporaine. Il reste beaucoup à faire, mais il y a des progrès dans le savoir être face à quelqu'un dont on a identifié qu'il est aveugle, qu'il se déplace difficilement, etc. Il y a 700 000 handicapés adultes en France qui sont souvent en difficultés dans des situations ordinaires de la vie courante et qui sont donc concernés par nos stratégies d'inclusion. Il y avait le choix que ces personnes portent le badge, mais culturellement, on sait très bien le souvenir que l'histoire nous a laissé d'être porteur d'un signe distinctif. Ce qui est initié, et qui me paraît intéressant, c'est que nous, valides, nous nous fassions connaître par un badge signifiant « vous pouvez venir vers moi ».

Vincent Harel explique la difficulté de rendre compte de la palette de dysfonctionnements englobés dans les DYS.

* NDR : L'expression « troubles spécifiques du langage et des apprentissages » regroupe les troubles en DYS : dyslexie, dyspraxie, dysphasie, ainsi que certaines manifestations induites de ces troubles comme la dyscalculie, la dysgraphie ou la dysorthographe. Les troubles de l'attention font aussi partie de cet ensemble. Ces troubles en DYS sont durables et constituent une déficience, en particulier chez l'enfant pour ses accès à l'éducation. Pour certains adultes, des troubles persistants constituent un désavantage et nécessitent une prise en charge adaptée.

Mr. Joubert : on a éprouvé la nécessité à un moment donné de simplifier le message commun au moyen de quelques logos fédérateurs ; au regard de l'histoire, le phénomène DYS, du point de vue de l'histoire, les deux premières apparitions – pour les *enfants en situation d'intégration* comme on le disait à l'époque - ont été la dyslexie et la dyscalculie ; et puis on a vu les dyspraxies arriver assez vite par un autre bord. Le DYS est un concept assez contemporain.

Jacques Bergeret souligne l'importance des signaux de communication que nous allons envoyer en direction des citoyens dans le cadre des « Fabriques d'histoire » et de l'invitation à y participer. Il y a la dimension d'histoire, mais il faut aussi nous exercer à faire signal à partir de la réflexion sur l'histoire, pour inciter à réfléchir à aujourd'hui et à ce qui peut être amélioré ; il faut viser à faire évoluer les représentations dominantes, au profit de positionnements éthiques, tels que ceux liés aux stratégies d'une société inclusive.

Pour revenir à la proposition de Vincent Harel de solliciter, si elle l'accepte, Pauline Jaillet pour donner à notre communication « la patte Beaux-Arts », je souligne combien les questions esthétiques nécessitent d'être nourries de réflexions de fond comme celles que nous avons aujourd'hui.

3 - Participation à la Biennale du Handicap (5° et surtout 6° édition 11/2/15-11/2/16) : notre réponse à l'appel à projet.

La Biennale du Handicap a été mise en place dans la région depuis plusieurs années. Elle est animée par Hervé Frère au titre de l'IRTS de Lorraine et implique de nombreux partenaires et des étudiants. Au passage Hervé Frère vient d'être nommé directeur des études pour les 2 sites de l'IRTS de Lorraine.

Le CNAHES-Lorraine fait le nécessaire pour son inscription au titre de la 5^{ème} édition 11/2/14>11/2/15 et de la 6^{ème} édition 11/2/15>11/2/16, de manière à faire connaître et articuler le projet régional d'histoire avec ce qui existe déjà dans la région, en promouvant la dimension historique.

Nous pouvons imaginer des formes d'interventions possible, et réciproquement des propositions peuvent nous être faites.

4 - Élaboration d'un plan d'action 2015 + 1^{er} calendrier prévisionnel.

Une réunion technique est prévue à Paris le mercredi 14 janvier entre le CNAHES-Lorraine et le président Bernard Heckel pour préparer le CA du CNAHES du 15 janvier qui aura à se prononcer sur le projet régional d'histoire et le soutien à y apporter, notamment pour la préparation d'un colloque en Lorraine fin 2015.

Il y aura lieu de déterminer et d'engager dès janvier les actions qui doivent permettre d'assurer :

sur le court terme :

- la communication sur le projet et sur les Fabriques d'histoire.
- la conception sur le fond, la localisation et la date du colloque prévu fin 2015 ainsi que la mise en place d'un dispositif de préparation en tous points de ce colloque.
- la mise en chantier de démarches de recueil de témoignages – avec la participation d'étudiants qui s'engageront concrètement dans le projet et celui de volontaires du Service Civique recrutés par les organismes publics et privés qui pourront le faire. Ce travail sera précédé d'une formation au recueil de témoignages, ouverte à tous ceux qui voudront s'y inscrire.
- l'organisation du rôle des volontaires du Service Civique et de leurs relations ;
- la participation des étudiants (recueil de témoignages / recherche documentaire / exposition / fabriques d'histoire / communication : ex. réseaux sociaux).
- les éléments à prendre en compte pour l'établissement d'un budget prévisionnel du projet, nécessaire pour des demandes de subvention.

sur le plus long terme :

- la conservation des données (enregistrements / transcriptions / documents originaux et copies scannées / documents juridiques d'autorisation d'exploitation / etc...);
- diverses valorisations : communications / publications / etc. On pourra s'inspirer par exemple :
 - o de l'ouvrage réalisé par la délégation CNAHES Bourgogne Franche-Comté : « *De l'Enfance déficiente* » à la « *Personne en situation de Handicap* » : *Histoire de l'accompagnement des personnes handicapées en Côte d'Or 1950-2005*. Le document circule lors de la réunion et peut-être consulté à la demande auprès de la délégation CNAHES-Lorraine. Possible acquisition à la demande : 28 €.
 - o de l'ouvrage « *Funambules de nos vies : 10 ans de compagnonnage sur les chemins de la citoyenneté* » publié par Espoir 54 Association d'idées en 2008 et aimablement mis à notre disposition par Marie-Claude Barroche.
 - o de l'ouvrage « *Les grandes dates de l'histoire économique et sociale de la France* » publié par Alternatives Économique en septembre 2014, le principe étant d'égrener seulement les années ou périodes d'années où il y a lieu de rendre compte de l'essentiel de ce qui s'y est passé par rapport au sujet traité.

Réunion avec les étudiants de l'IRTS de Lorraine.

La réunion organisée par Hervé Frère le 1^{er} décembre à Ban-Saint-Martin/Metz avec ma participation pour présenter le projet a réuni de 18h à 20h sur le mode du volontariat environ 120 étudiants qui ont applaudi le projet et amené une vingtaine d'étudiants à s'inscrire pour apporter leur contribution d'une manière ou d'une autre sur la base de propositions concrètes qu'ils pourront faire et qui leur seront faites ; il reviendra aux formateurs de déterminer la valorisation de ces actions encadrées par le CNAHES-Lorraine, au titre des formations aux métiers du Travail Social poursuivies par ces étudiants.

Inscriptions étudiantes :

Université : 1^oA Psycho Fac Nancy : 3 étudiantes.

IRTS de Lorraine :

- site Nancy = 5 étudiantes ES et ME 1^oA ;
- site Ban-Saint-Martin/Metz : 19 étudiants et étudiantes ETS / ES / ME (suite à la réunion tenue en fin de journée à Ban-St.Martin le 1/12/14).

Il nous faut organiser le travail en fonction aussi des choix géographiques et des possibilités de déplacements, il y aura lieu d'en reparler lors de notre prochaine réunion.

Handicap – Travail.

Le profil Educateurs Technique Spécialisé est en rapport avec la thématique handicap-travail pour laquelle nous devons absolument travailler la manière dont la Lorraine des « grandes usines » et des mines de charbon et du fer, s'est progressivement préoccupée des handicapés du travail, en interne et en externe des usines ; comment on est arrivé à la mise en place des Ateliers Protégés, des Centres d'Aide par le Travail et aux ESAT. Il est significatif par exemple que dans la modernité, Pont-à-Mousson SA ait confié à l'AEIM la gestion d'un ESAT. Le récit de cette longue histoire en Lorraine mérite d'être produit – même imparfaitement dans un premier temps - et valorisé. Qui peut s'en charger ?

Mr. Joubert : ce qui a été mis en œuvre avec la participation d'un médecin du travail, c'est le groupe De Wendel qui avait décidé que les personnes victimes d'accidents du travail resteraient au sein de l'entreprise et qu'on leur trouverait une place aménagée avec un rôle effectif. Deux belles initiatives, Solvay et Pont-à-Mousson, très tôt ont intégré des travailleurs handicapés dans leur entreprise. Solvay a été le premier, en lien avec le CAT AEIM d'Heillecourt (54) dirigé à l'époque par Alain Aubert – aujourd'hui décédé – parce que ce CAT faisait du conditionnement de sel régénérant pour les machines à laver. Solvay livrait en vrac ce sel et le conditionnement était fait par les travailleurs handicapés du CAT, ainsi que la préparation des cartons de livraisons eux-mêmes conditionnés par des cartons de 10 ou autre ; après quoi Solvay venait rechercher les marchandises ainsi préparées. Un jour, la question s'est posée : les travailleurs handicapés ne pourraient-ils pas effectuer ce travail au sein même de l'entreprise Solvay ? Solvay a accepté. Il y a eu aussi Pont-à-Mousson qui, en liaison avec l'AEIM, a intégré des travailleurs handicapés sur une chaîne de fabrication au sein de l'entreprise. Plus tard, un grand débat a eu lieu chez Solvay : fallait-il une chaîne particulière pour les personnes handicapées ou pouvait-on les intégrer parmi les ouvrier habituels de l'entreprise ? Finalement, l'inclusion - pour parler comme on le fait aujourd'hui – a été totale, évitant une marginalisation dans l'entreprise. Autre exemple contemporain cette fois d'intégration : l'ESAT restaurant « Le fin palais » de l'OHS longtemps située à Maxéville, Espace Lyautey, est maintenant intégrée à l'entreprise API – entreprise fournisseur de collectivités comme l'est SODEXO – les travailleurs handicapés y travaillant pour préparer les barquettes de nourriture, etc. au milieu des autres travailleurs de cette entreprise.

Vincent Harel : l'AFNAH – association des accidentés de la vie – doit avoir au niveau régional des archives sur les procédures judiciaires concernant personnes handicapées par accident du travail.

Personnes ressources - Personnalités ayant manifesté leur intérêt pour le projet.

- Antony Caps, conseiller général du canton de Nomeny, délégué à la jeunesse, à l'éducation populaire, à l'innovation citoyenne, à la lutte contre les discriminations et à la coopération décentralisée auprès du Président CG.54.
- Pierre Baumann, conseiller général du canton de Laxou, passionné d'histoire.

L'annonce de cette prochaine manifestation a été faite par le président du Cnahes à l'occasion du colloque national des 20 ans du Cnahes tenu le 27 novembre 2014 au Centre National des Archives de Pierrefitte (le plus grand centre d'archives d'Europe ouvert en 2013 qui accueille l'ensemble des documents constituant la mémoire de la nation depuis 1790 jusqu'à nos jours), où se trouvent déposées les fonds archives du Cnahes qui étaient jusqu'alors aux Archives Nationales du Travail de Roubaix.

Il s'agit d'un colloque, non pas de clôture, mais d'ouverture en renforcement du travail collectif régional engagé.

Il est demandé à chacun des membres du CoPil de faire des propositions concrètes lors de la prochaine réunion. De premières pistes sont évoquées pour le colloque :

- Christophe Dabescat et son travail de thèse en rapport avec le projet régional d'histoire « handicap ». Il est d'accord sur le principe et préparera une proposition. En fin de séance il énonce une piste dont il dit que cela le touche personnellement puisqu'il s'agit de son propre handicap : « *la prise en charge des Infirmes Moteurs Cérébraux (IMC) en Lorraine* ». Mr. Joubert indique que le professeur Tardieu a beaucoup travaillé sur les IMC en distinguant deux catégories d'Infirmité motrice d'origine cérébrale IMOC : lorsque les facultés intellectuelles n'ont pas été altérées et ceux chez qui elles ont été altérées. Il a surtout travaillé sur la 1^{ère} catégorie. Il préconisait des stratégies éducatives.
- François Richard Joubert porteur d'une grande connaissance des questions de handicap en Lorraine est sollicité pour réfléchir à ce qu'il pourrait choisir d'approfondir en vue d'une intervention.
- Didier Francfort, directeur de l'Institut d'Histoire Culturelle Européenne Bronislaw Gérémeck (IHCE) : qui pourrait faire quelque chose sur la culture du corps et effets sociétaux en Europe avec l'évolution des représentations et rapport avec les questions de « handicap ».
- Kévin Goeriot, enseignant en histoire-géo en collège à Metz, historien spécialiste du Moyen-Âge : la différence et la mise à l'écart de la ville, illustrée par le sort fait aux lépreux. L'exemple pourrait être développé à partir de l'installation et de l'existence de la léproserie de Metz. « La manière dont on considérait et soignait les lépreux en Lorraine médiévale serait intéressant car il permettrait de mesurer l'écart - pas toujours si grand qu'on l'imagine - entre les pratiques des médiévaux et celles d'aujourd'hui ». Il raconte les débats qui précédaient l'implantation A ce sujet, Jean-Pierre Blaie indique l'existence de la léproserie de « La Madeleine » de Nancy (Parc Olry) dont il reste une grille au Musée Lorrain, et celle de Saint Nicolas de Port. (Il dispose de nombreux documents à ce sujet mais aucune iconographie).
- Il y a lieu de faire ressortir de chaque compte-rendu du Comité de Pilotage diverses pistes pour choisir d'en approfondir quelques-unes.
- L'Éducation Populaire dans son rapport historique aux personnes handicapées, mais aussi du militantisme sur lequel s'est adossé tant d'itinéraires professionnels de travailleurs sociaux, mérite notre attention. Valérie Éphritikhine indique qu'il faudrait se tourner vers les Éclaireurs de la Moselle qui ont été précurseurs en terme d'activité physique et de loisirs avec les personnes handicapées. Mr. Joubert trouve que le scoutisme d'extension qu'il a connu dans les années 60 et même un peu avant, existait surtout chez les Éclaireurs. Il y a eu très tôt une troupe de scouts au Centre de réadaptation de Flavigny (OHS) qui a été ouvert en 1957. Et aussi à Santifontaine (Institution des jeunes aveugles de Nancy) indique Étienne Thévenin. Jacques Patard n'a rien à signaler de ce genre dans l'histoire de l'Institution des Jeunes Sourds de la Malgrange en dehors d'une petite équipe de scouts chez les filles, mais c'était « léger léger ».

Jacques Bergeret conclut ce point : nous n'avons pas encore arrêté le « fil rouge » du colloque, le format, le lieu, toutes choses qui seront à l'ordre du jour de notre prochaine réunion, mais il y a lieu pour chaque membre du Comité de Pilotage de réfléchir à la question et de venir avec des suggestions et propositions de pistes de sujets à privilégier et de personnes susceptibles d'intervenir de manière resserrée en communication de 15 à 20 mn. Au niveau des organismes publics, la réflexion pourrait se centrer sur l'évolution des politiques sociales et sur l'évolution de l'Éducation Nationale. J'ai besoin de connaître ce dont les organismes engagés dans le projet ont besoin par rapport à des actions concrètes : chantier d'archives (fonds non encore mis en ordre et donc informatisé) : cela relèvera essentiellement du CNAHES / recueil de témoignages (auprès précisément de qui ? pourquoi essentiellement ? où est-il possible de rencontrer chacune des personnes listées, etc...) / recensement de documents historiques déjà élaborés et disponibles au sein de l'organisme public ou de l'association : qu'est-ce qui est susceptible d'être mis à disposition du projet collectif régional ? / etc. De quels soutiens auriez-vous besoin, en particulier à partir de ce que peuvent faire des étudiants ?

Christophe Dabescat fera le point sur ce qu'il reste d'archives Handisport après des inondations catastrophiques.

Mr. Joubert : Il y a deux fédérations : l'une Handisport qui concerne les handicaps physiques sensoriels, l'autre Sport Adapté pour la déficience intellectuelle. J'ai créé une association Handisport en 1976 que j'ai présidé jusqu'en 1995 avec une centaine de licenciés (dont Christophe Dabescat). On a eu deux grandes périodes : 1/ le temps où on voulait que tous ceux qui voulaient avoir une activité physique l'aient ; pour l'escrime il y avait par exemple une licorne attachée au front. 2/ ensuite on a envisagé que le sport soit un vecteur d'intégration en se tournant vers les fédérations de valides pour aller pratiquer – fusse un peu à notre manière – avec les valides. On a travaillé en premier avec la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) ; notre section est devenue « Compagnie d'Archers de Lorraine ». On faisait du canoë-kayac et on allait travailler et esquimoter en hiver à Pont-Saint-Vincent. Pour la section de tir aux armes, on allait s'exercer dans un club de tir (à Dieuze précise Christophe Dabescat) ; quelquefois la personne ne pouvait pas porter l'arme, il y avait donc un support (« c'est toujours le même qui existe aujourd'hui ! ») s'exclame Christophe Dabescat), mais le principal était de bien viser.

Jacques Bergeret interrompt cette évocation que l'on peut considérer comme une amorce d'un récit qu'il encourage à construire du côté d'Handisport et de la Fédération du Sport Adapté en s'appuyant autant que possible sur des archives et des témoignages. Il s'agit aussi de rendre compte dans ce domaine sportif comme dans d'autres comme le travail, de l'ingéniosité dont ont fait preuves les éducateurs sportifs, les éducateurs spécialisés, les enseignants CAEI ou autres, les associations d'éducation populaire, les moniteurs d'atelier et les éducateurs techniques confrontés aux adaptations des postes de travail, pour faire place progressivement aux personnes en situation de handicap.

Questions diverses.

Dans l'actualité :

Décès de Michel Manciaux. Il s'agit d'une grande figure lorraine et internationale de la pédiatrie sociale qui était très attentif aux questions éthiques. Il a beaucoup fait pour promouvoir la médecine préventive et la santé publique. De bien des manières, notamment en développant le concept de résilience, il a été au côté des soignants et des travailleurs sociaux, mais aussi des familles et tout particulièrement de celles confrontées aux diverses formes de handicaps. On pourra se reporter à l'ouvrage « Michel Manciaux – L'engagement d'une vie en faveur de l'enfant : éthique et bienveillance », recueil de témoignages recueillis par Jeanne Meyer. Edition Association d'Idées, Nancy 2008. Associationdidees@wanadoo.fr (35€).

Exode journalier de Personnes Handicapées en Belgique : les médias ont mis en lumière les considérables dépenses de taxi pour emmener journellement et parfois de loin de jeunes personnes en situation de handicap en Belgique, non seulement compte-tenu d'un manque de places offertes en France (ex. depuis Paris), mais semble-t-il en raison de la qualité de ce qui se fait chez nos voisins. Pourtant, certains laissent entendre que ce mouvement ne serait pas autant que l'on croit lié à la question de la qualité des prises en charges.

Le CoPil avait déjà évoqué cette question du rapport avec nos voisins lorsque le CREA de Lorraine avait considéré qu'il fallait s'interroger en Lorraine sur le phénomène rencontré à l'époque, d'une sorte de préférence extra territoriale, pour ne pas parler de fuite vis-à-vis de l'offre institutionnelle faite en France. Cela souligne l'intérêt d'une approche européenne des modèles de travail à l'oeuvre en matière de prise en charge des personnes handicapées.

Mr. Joubert : il existe en Belgique 2 réseaux ; 1/ les structures officielles qui sont normées – qui ne sont pas tout à fait les mêmes que chez nous précise Mme. Terrade – 2/ un réseau quasiment à dominante commerciale. Un excellent rapport a été fait dans les années 2008-2009 par un député du Nord, étayé par des études, sur cette problématique de l'accueil en Belgique de public en situation de handicap de provenance française. C'est le document le plus construit sur le sujet. * NDR ici le rapport de l'IGAS de 2005 qui aborde surtout le problème à partir du Nord Pas-de Calais : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/064000542/0000.pdf>

Publication :

Dans le cadre de son anniversaire et du colloque national aux Archives Nationales de Pierrefitte, le CNAHES a publié un ouvrage « 20 ans de collecte : Les archives de l'éducation spécialisée et de l'action sociale au 27 novembre 2014 ». Cet état des archives encore lacunaire est appelé à être complété et enrichi. Pour consulter la version la plus récente : www.cnahes.org >> rubrique « Fonds d'archives ». Le chapitre sur la Lorraine ne comporte encore que deux notices historiques correspondantes aux deux chantiers d'archives qui ont pu être menés, le répertoire numérique détaillé ayant été établi chaque fois par l'archiviste national Sylvain Cid :

1/ Le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI) - 1964-2007 pour 3,50 ml.

2/ Le Grand Sauvoy – 1925-2000 pour 3,10 ml.

C'est dire le gros travail qu'il faut accomplir en Lorraine – exception faite de ce qui aurait déjà été trié et déposé à un titre ou un autre aux Archives Publiques (cf. la publication faite en 2007 de cet état dans l'ouvrage CNAHES-Lorraine « 1ères Assises de l'Histoire du Travail Social en Lorraine » du 29 novembre 2007 (en vente 20,50 cf. bon de commande : <http://www.cnahes-lorraine.org/publications/>

Conclusion de la réunion et Calendrier.

Il faut constater, et c'est un peu frustrant, que nous ne sommes pas encore tout à fait prêt à engager dès janvier des actions qui seraient totalement cadrées ; et en même temps, on ne fait pas du sur-place, on avance et il ne faut pas désespérer de nous-mêmes.

Mr. Joubert : ce n'est pas très facile, je le disais à Mme. Terrade, il faut qu'on trouve le « fil rouge » et ensuite il nous dynamisera et nous organisera. C'est sûr que des moments clefs, il y en a. Par exemple, je suis persuadé que la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées a constitué un événement par son article 4 qui soumet à l'obligation éducative la personne porteuse de handicap : cela a été quelque chose d'énorme ! J'étais déjà directeur d'établissement avant la loi de 75 à une époque où l'Aide Sociale donnait son accord ou non pour la prise en charge, ou décidait une prise en charge mais pas pour une durée longue ce qui inquiétait les familles. C'est la loi de 75 qui a décidé de la récupération sur succession des « avances » faites par l'Aide Sociale. Je me souviens de familles d'agriculteurs qui étaient inquiètes de la saisie d'une partie de leur patrimoine et qu'en diraient les frères et sœurs de l'enfant handicapés ? La soumission à l'obligation éducative est à mener en parallèle avec l'obligation scolaire. A partir du moment où il y avait obligation scolaire, il se devait d'y avoir une école, gratuite, ouverte à tous, laïque, et mise en œuvre d'une manière générale par le service public. La commune devait construire une école et un instituteur devait être nommé par l'Éducation Nationale. De la même manière, la soumission à l'obligation éducative qui dès 75 s'établissait avant l'âge scolaire et se poursuivait après l'âge scolaire, a conduit à l'existence d'une Commission Départementale de l'Éducation Spéciale (CDES) et d'orientations entraînant la prise en charge par la Sécurité Sociale. A partir de là, un projet très important a pu se développer pour tout handicapé. Cela a été aussi essentiel parce que ça a mis fin au concept d'inéducabilité puisque tout le monde était désormais soumis à l'obligation éducative ; alors que la vieille Commission Pédagogique Départementale (loi du 15 avril 1909) dans laquelle j'ai siégé tout jeune, quand elle se réunissait, c'était plus pour donner des dérogations scolaires. 1975 a donc été une révolution puisqu'il n'y avait plus d'inéducables ! Mais se posait immédiatement la question : que met on en œuvre pour éduquer ceux-là même qu'on avait pas pris en compte jusqu'alors ? L'article 5 de la loi précisait que chaque fois que c'était possible, il fallait le faire dans l'enseignement ordinaire. Donc on trouve plus facilement de grandes dates qu'un fil rouge ; mais il ne faut pas oublier tout ce qui s'est fait au mérite des associations avant 1975 qui constitue une date de bascule vers tout ce qui s'est déployé ensuite en terme d'intégration scolaire et sociale.

Jacques Bergeret : ces aspects n'ont pas été traités lors du colloque Cnahes de Lyon car ce n'était pas l'angle d'approche. Nous devons réfléchir encore et décider du fil rouge du colloque que nous avons la responsabilité de préparer, pas que pour la Lorraine, mais aussi dans une perspective générale complémentaire à ce qui a été fait à Lyon sous le titre « *Jalons pour une histoire du handicap : nommer, classer pour inclure ?* », en mettant en illustration du propos de fond des illustrations concrètes de ce qui s'est fait en Lorraine.

Lieu du colloque : en Meurthe-et-Moselle et pourquoi pas au Château de Lunéville ? Mr. Joubert : on est souvent bien accueilli au Foyer des Beaux Arts (± 120 à 150 places) en y allant depuis la Place Stan : donne la possibilité de visiter le rez-de chaussé et la salle de verrerie. Il y a aussi la maison de l'Asnée. Ou encore l'amphi de l'institution des Sourds. Le palais des congrès est cher.

Date du colloque : en octobre/début novembre. Il est objecté de tenir compte des vacances scolaires d'automne.

Prochaine réunion : retenir les Jeudi 22 ou 29 janvier ou 5 février. Un sondage Doodle permettra de décider de la date réunissant le plus de participants.

Le Comité de Pilotage du projet régional d'histoire « *Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ?* » se réunit habituellement de 18h à 20h au siège de REALISE 4 Bd Lyautey à VILLERS-LES-NANCY.

Calendrier inversé : 8^{ème} réunion : 29/01/15 ; 7^{ème} réunion : 4/12/14 ; 6^{ème} réunion : 18/06/14 ; 5^{ème} réunion : 10/04/14 ; 4^{ème} réunion : 12/3/14 ; 3^{ème} réunion : 12/2/14 ; 2^{ème} réunion : 13/11/13 ; 1^{ère} réunion : 12/6/13. * **2015 : phase de concrétisation.** 2013-2014 co-construction du projet en Comité de Pilotage. Mars 2013 lancement du projet après une préparation en 2012.